

# Professional ethics, lobbying and post-employment conduct

Bill Buholzer and John Steil



**In light of the BC government's announced plans to restrict lobbying by ex-MLAs and very senior staff for a period after they leave office, some west coast Fellows have recently been musing about the parts of the PIBC Code of Ethics that potentially touch on post-employment conduct.** For example, the Code says that a planner will not "engage in dishonourable or questionable conduct that may cast doubt on their professional competence or integrity or that may reflect adversely on the integrity of the profession." BC's government seems to think, probably quite rightly, that members of the public take a dim view of ex-MLAs lobbying their former colleagues in government on behalf of private clients, at least immediately after their term of office ends. It seem wrong

that they should be able to profit from information they obtained and contacts they made while in public service; they were fully remunerated for their work while in office. What about planners?

Through the magic of modern telecommunications technology, we were able to eavesdrop on some conversations at city hall. Our first observation was at the front counter of the planning department, where development applicants are required to 'take a number' from one of those annoying red number-dispensing machines and wait for their turn. Then we stopped in at the planning department's coffee room. The conversations raise some challenging issues around ethics and public perception of our profession.

The first conversation at the counter involves the recently-retired (and fully-

pensioned) planning director and a new junior planner, whose job is to receive permit applications for major developments. The ex-planning director has opened a consulting practice and has been engaged by a local developer he met on the job. He knew enough to arrive at City Hall well before the opening of business, in order to get a low number from the machine.

*Good morning, you seem to be first in line this morning.*

*Uh-huh. You probably don't recognize me. I used to have the corner office here. I'm representing Acme Builders on that parking lot site at the corner of First and Juniper. I've been over these plans myself and I can tell you that they exceed your development guidelines for the site. In fact, you could use them as examples in your*

next bylaw. My client needs to pick up the permits and begin construction right away.

*I see. I did think you looked familiar from some photos I've seen in the paper. Our turnaround time for projects of this scale is about four months, or maybe a little less if the plans don't need many revisions. Sir.*

*That's not going to work for us. Look, when I was here, the average turnaround time was 10 weeks. And many of those plans, I'm in a good position to know, were total crap. So four months aren't going to be necessary. Four weeks aren't going to be necessary. Four days will be ample.*

*Well, sir, I'll note your comment on the application. As you know, you can track progress on your application online. Anything else?*

*Let me have your business card, so I can make sure that you get an invitation to my client's golf tournament later this month.*

A conversation at the other end of the counter is between a planning consultant, who recently completed a maternity leave gig in the planning department and has returned to private practice, and the staff planner who he temporarily replaced. This planner's job is to receive applications for smaller developments, like two-lot splits and renovations; the consultant's client has plans to raise an older bungalow and install a basement suite.

*Hey, Harland, good to see you. Back at the consulting game?*

*Yep, have to keep my hand in and there's the mortgage to pay. This will be an easy one for you – no variances, nice simple design, neighbours are all on board, another rental housing unit for the city. Win-win-win!*

*It's SO nice to see a proper application from someone who knows their way around here. You saw the rubbish applications that we have to deal with here. Why do every small-time developer and*

*their know-nothing agents insist on picking fights over every picayune detail in an application? You'd think they were building the Burj Khalifa.*

*Yeah, totally. So you should be able to turn this one around by the end of the week? That would be awesome.*

*Well, no promises, but it does look pretty clean. By the way, I have to thank you for what you did here when I was away. You really opened some eyes. We have a much better idea of where builders are going to be looking for development sites and how far we can push them on off-site works and amenity contributions. None of us learned that in planning school!*

The third conversation is between applicants in the waiting area who hold numbers 46 and 47 from the machine and have been observing what has been described above.

*Sorry, I just noticed that you have the number just before mine. How long do you think we'll be waiting here?*

*No idea. I've only done this once before, when we did a renovation eight years ago. Funny thing, that guy with the Harry Potter glasses was in charge here when I came in to get my permit.*

*You're kidding. And now he's on this side of the counter?*

*Yeah. Fired or retired, I guess. Anyway, with that big roll of plans, he's not here for a garden shed permit. He was first in line when I got here. Consulting, I would think. Probably on a full city pension, too!*

*They can do that? And we have to sit here and figure out for ourselves what counts for floor area ratio calculations and where's the average finished grade? That doesn't seem right. The city should be treating us all the same way. That young guy at the counter looked totally intimidated.*

The fourth conversation takes place in the planning department coffee room a bit later, while the new planning director and the

long-range planner wait for the water to drip through their individual grown-in-the-shade coffee servings.

*I just saw your predecessor at the counter, chatting up our new planner about the development guidelines. He was never there in all the years he worked here – avoided dealing with the public. But I figured this would happen – his retirement plan.*

*I've never met the guy. How do you think that will go over, him changing roles? Doesn't he have inside information about how the development guidelines are applied? Haven't people in this department heard about a 'cooling-off' period?*

*We've never discussed it, and senior management here has never mentioned it. Now that you point it out, though, I'm thinking it probably makes us look less than professional. But where's the line?*

There's not been very much discussion within CIP about how professional ethics come into play in the "post-employment" scenario, as planners change jobs, potentially raising ethical issues, particularly when they move from the public to private sectors. But, if it's something that the community thinks is important for politicians and very senior civil servants—requiring a cooling-off period—shouldn't planners be thinking seriously about that in the context of professional conduct standards – not just at the senior levels, but across the board?

Clearly, planners must have professional integrity. This means having a keen sense of responsibility to their profession and employers and to the public, and not engaging in dishonourable or questionable conduct that may cast doubt on their professional integrity, or that may reflect adversely on the integrity of the profession. Are the planners on both sides of the counter in these conversations conducting themselves ethically? How should a self-regulating profession deal with post-employment relationships? ■

# Éthique, lobbying et conduite après-mandat

Bill Buholzer et John Steil



**A** la suite de l'annonce par le gouvernement de C.-B. de son intention de restreindre les activités de lobbying des ex-membres de l'Assemblée législative et des cadres supérieurs pour un certain temps après la fin de leur mandat, certains des Fellows de la côte Ouest se sont interrogés sur la façon dont des articles du code de déontologie du PIBC pourraient avoir une incidence sur leur conduite après-mandat. Par exemple, le code stipule qu'un urbaniste ne devra pas « adopter une conduite déshonorante ou discutable susceptible de mettre en doute sa compétence ou son intégrité professionnelle, ou qui pourrait entacher l'intégrité de la profession. » Le gouvernement de C.-B. a probablement raison de croire que le public ne voit pas d'un bon œil que d'ex-députés provinciaux mènent des activités de lobbying auprès d'anciens collègues du gouvernement au nom de clients du secteur privé. Du moins, pas immédiatement après la fin de leur mandat. Il semble inapproprié qu'ils puissent tirer parti de renseignements ou de contacts établis pendant qu'ils étaient au service du public et rémunérés pour leurs services. Mais qu'en est-il des urbanistes?

Grâce à la magie de la technologie moderne de télécommunication, nous avons

été en mesure d'écouter clandestinement certaines conversations à l'hôtel de ville. Notre première observation s'est faite au comptoir d'accueil du service d'urbanisme, là où les promoteurs demandeurs de permis doivent « prendre un numéro » d'une de ces ennuyeuses distributrices de tickets numérotés et attendre que leur numéro soit appelé. Puis, nous nous sommes arrêtés à la cafétéria du service d'urbanisme. Les conversations entendues soulèvent de sérieuses questions sur la déontologie et la perception qu'a le public de notre profession.

La première conversation se déroulait au comptoir entre un directeur de l'urbanisme récemment retraité (touchant sa pleine pension) et un jeune urbaniste subalterne dont le travail consiste à recevoir les demandes de permis pour les grands projets d'aménagement. L'ex-directeur de l'urbanisme a ouvert un cabinet d'experts-conseils et ses services ont été retenus par un promoteur local dont il a fait la connaissance alors qu'il était employé municipal. Il avait été suffisamment futé pour arriver à l'hôtel de ville bien avant l'ouverture des bureaux de sorte à recevoir de la distributrice un numéro assez bas et ne pas perdre de temps à attendre.

Bonjour. Vous semblez être le premier en ligne ce matin.

Ouais. Vous ne me reconnaissez probablement pas, mais j'occupais le bureau du coin ici. Je représente Les Constructions Acme au sujet de l'aire de stationnement à l'intersection de First et Juniper. J'ai examiné ces plans moi-même et je peux vous dire qu'ils vont au-delà de vos lignes directrices d'aménagement. En fait, vous pourriez vous en inspirer pour rédiger vos prochains règlements municipaux. Mon client doit recevoir son permis et commencer les travaux de construction dès maintenant.

Je vois. Je pensais bien vous avoir reconnu à partir de photos que j'ai vues dans les journaux. Notre délai de traitement pour des projets de cette envergure est d'environ quatre mois, peut-être un peu moins si les plans ne nécessitent pas de révision.

Non, ça ne nous convient pas. Écoutez, quand je travaillais ici, le temps de traitement moyen était de 10 semaines. Et bon nombre de ces plans, et croyez-moi je suis bien placé pour le savoir, étaient une totale foutaise. Quatre mois, ce n'est pas nécessaire. Quatre semaines non plus. Quatre jours suffiront amplement.

Eh bien, Monsieur, je note votre commentaire sur le formulaire de demande. Comme vous le savez, vous

*pouvez suivre en ligne l'évolution du traitement de votre demande. C'est tout?*

*Donnez-moi votre carte professionnelle, je vais m'assurer que vous recevrez une invitation de mon client pour son tournoi de golf à la fin du mois.*

À l'autre bout du comptoir, une conversation entre une expert-conseil du service d'urbanisme récemment revenue au travail après un congé parental, et l'urbaniste du secteur privé qui l'avait temporairement remplacée. Le travail de cette urbaniste est de recevoir les demandes pour des projets de moindre envergure, comme des lotissements et des rénovations. Le client de l'urbaniste du secteur privé entend soulever une vieille maison unifamiliale et aménager un logement au sous-sol.

*Hey, Harland, content de te voir. De retour en consultation?*

*Oui, je dois bien faire quelque chose. Et puis, il y a l'hypothèque à payer. Ce truc va être facile pour toi. Pas de modification, design simple, les voisins sont tous d'accord, et ça ajoute une autre unité de location pour la ville. Tout le monde sort gagnant!*

*C'est TELLEMENT agréable de voir une demande dûment remplie par quelqu'un qui sait ce qu'il fait. Tu as vu les demandes mal foutues qui nous arrivent ici. Pourquoi est-ce que tous les petits promoteurs et leurs agents qui ne connaissent rien insistent-ils sur des détails inutiles dans leurs demandes? On jurerait qu'ils vont construire le Burj Khalifa.*

*Tout à fait. Tu devrais pouvoir régler tout ça d'ici la fin de la semaine? Ce serait super.*

*Eh bien, je ne peux rien promettre, mais tout a l'air en règle. En passant, je dois te remercier pour tout ce que tu as fait ici en mon absence. Une expérience révélatrice pour bien des gens. Nous avons maintenant une bien meilleure idée d'où les constructeurs chercheront des sites à aménager et de la façon dont on pourra les inciter à contribuer à des installations hors*

*site. Personne n'a appris à le faire dans les cours d'urbanisme.*

La troisième conversation se déroule entre deux demandeurs de permis, qui détiennent respectivement les numéros de tickets 46 et 47, et qui ont entendu la conversation qui précède.

*Excusez-moi, je viens de constater que vous avez le numéro de ticket qui précède le mien. Combien de temps pensez-vous qu'il nous faudra attendre ici?*

*Aucune idée. C'est seulement ma deuxième fois ici, la première étant il y a huit ans quand nous avons fait des rénovations. C'est drôle parce que ce type avec des lunettes à la Harry Potter était le patron du bureau lorsque j'ai demandé mon permis.*

*Pas vrai. Vous blaguez. Et maintenant il est de l'autre côté du comptoir?*

*Ouais. Mis à pied ou à la retraite, j'imagine. De toute manière, avec cette masse de plans, il n'est certainement pas ici pour un cabanon de jardin. Il était déjà là quand je suis arrivé. Un consultant, j'imagine. Et avec une pension de retraite de la Ville en plus!*

*Ils peuvent faire ça? Et nous on est là à se dépêtrer tout seul pour calculer des surfaces de planchers et tout ce qui vient avec? Ça ne semble pas juste. La Ville devrait tous nous traiter sur un pied d'égalité. Ce jeunot au comptoir à l'air totalement intimidé.*

La quatrième conversation a lieu un peu plus tard à la cafétéria du service d'urbanisme pendant que le nouveau directeur du service et le consultant en planification attendent la percolation de leur café de luxe.

*Je viens de voir votre prédécesseur au comptoir en entretien avec notre nouvel urbaniste concernant les lignes directrices d'aménagement. De toutes les années où il a travaillé ici, il n'a jamais fait ça, il évitait de traiter avec le public. Mais je me disais*

*que cela allait arriver. Son plan de départ à la retraite.*

*Je ne l'ai jamais rencontré. Comment pensez-vous que ça va se passer? Je veux dire, le changement de rôle? N'a-t-il pas des renseignements privilégiés sur l'application des lignes directrices d'aménagement? Les gens de ce bureau n'ont-ils jamais entendu parler d'une période de restriction?*

*La question n'a jamais été abordée et la haute direction n'en a jamais parlé. Mais maintenant que vous soulevez la question, je crois que ça entache notre professionnalisme. Mais quelles sont les limites à ne pas franchir?*

On parle peu à l'ICU des questions de déontologie dans un scénario d'après-mandat, quand les urbanistes changent d'employeur et que cette transition peut entraîner des problèmes d'éthique, surtout quand ils passent du secteur public au secteur privé. Mais s'il y a une chose que le grand public estime essentielle de la part des politiciens et des cadres supérieurs, c'est-à-dire une période de restriction après-mandat, les urbanistes ne devraient-ils pas y penser à deux fois dans un contexte de normes de conduite professionnelle, non seulement au niveau des instances supérieures, mais pour l'ensemble de la profession?

Il est clair que les urbanistes doivent être empreints d'un esprit d'intégrité professionnelle. Cela signifie avoir un sens de responsabilité envers leur profession, leurs employeurs et le grand public et éviter des comportements déshonorants ou discutables susceptibles de mettre en doute la compétence ou l'intégrité professionnelle, ou qui pourrait entacher l'intégrité de la profession. Les urbanistes essaient-ils de ménager la chèvre et le chou dans ces conversations sur l'éthique de la conduite? Comment une profession autoréglementée devrait-elle aborder les rapports d'après-mandat? ■